

DES SALARIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE SURVEILLANCE

82B11090

Référence aux dispositions législatives qui assujettissent l'entreprise :

- 1 de l'article 1^{er} .. ☐ Article 4 .. ☐
 Article 5 .. ☐
 2 de l'article 1^{er} .. ☐ Article 5 .. ☐
 Article 6 .. ☐
 3 de l'article 1^{er} .. ☐ Article 4 .. ☒
 Article 5 .. ☐
 Article 6 .. ☐
 4 de l'article 1^{er} .. ☐ Article 6 .. ☐
 5 de l'article 1^{er} .. ☐ Article 6 .. ☐

(Art. de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public.)

Election des représentants des salariés :

- en vue de la première mise en place du nouveau conseil ☐
 — en vue du renouvellement normal du conseil ☒
 — en vue d'un renouvellement du conseil consécutif à un franchissement des seuils d'effectifs de l'entreprise ☐
 — en vue d'un renouvellement du conseil consécutif à une révocation collective de ses membres ☐

Election partielle

Ministère de COMMERCE de PARIS

☐ N° dépôt

21

AUTRES SIÈGES

Nombre de voix des électeurs cadres et des autres électeurs recueillies par chaque candidat.	Total des voix des électeurs cadres et des autres électeurs recueillies par les candidats de chaque liste. T2	Moyenne de liste : $V2 = \frac{T2}{H}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient électoral : $V2$ $K = \frac{V2}{F}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne. (Pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V2}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges.)						Nombre total de sièges attribués à chaque liste.	Nombre de ratures exprimées par les électeurs cadres et par les autres électeurs sur le nom de chaque candidat aux autres sièges.	Elus aux autres sièges (porter la mention élu et, lorsqu'il s'agit d'un salarié d'une filiale, la raison sociale de celle-ci).
1 ^{er} siège.	2 ^{er} siège.	3 ^{er} siège.	4 ^{er} siège.	5 ^{er} siège.	6 ^{er} siège.							
672 671 671	2014	671,33	0	671,33 0+1 671,33	671,33 0+1+1 335,66					1	0	
394 394 394	1182	394	0	394 0+1 394	394 0+0+1 394						0	
448 448 451	1347	449	0	449 0+1 449	449 0+0+1 449					1	2 2 0	

Cachet de l'entreprise :

Société Nationale de Radiodiffusion
 100 rue Kennedy
 75016 PARIS CEDEX 16

Certifié conforme à l'original

Michel Bury



PROCES-VERBAL DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS

Date du scrutin : 19.8.96.
 Raison sociale de l'entreprise : RADIO-FRANCE
 Siège social : 16 av. du Pdt Kennedy 75016 PARIS
 Activité principale de l'entreprise : Radiodiffusion sonore
 A.P.E. : 922A
 S.I.R.E.N. : 226 094 471

Listes des filiales dont les
 riés sont appelés à partici
 à l'élection :

	CADRES	AUTRES salariés.	TOTAL
A. — Nombre d'électeurs inscrits ..	1654	2830	4484
B. — Nombre de votants	541	1050	1591
C. — Nombre de bulletins blancs ou nuls	36	38	74
D. — Nombre de suffrages valable- ment exprimés	505	1012	1517

E. — Nombre de sièges à pourvoir : 2
 F. — Quotient électoral (F : $\frac{D}{E}$) : 258,5
 G. — Nombre de listes présentées : 3
 H. — Nombre de candidats sur chaque liste : 3

INTITULÉ des listes et noms et prénoms des candidats de chaque liste. (Les noms des candidats appartenant à la catégorie des cadres sont soulignés.)	DÉSIGNATION des organisations syndicales dont chaque liste a recueilli la signature. POURCENTAGE de représentants élus aux instances représentatives du personnel dont chaque liste a recueilli la signature.	NOMBRE DE BULLETINS valablement recueillis par chaque liste.			SIÈGE RÉSERVÉ				
		Cadres.	Autres salariés.	Total.	Nombre de voix des électeurs cadres recueillies par chaque candidat.	Total des voix des électeurs cadres recueillies par les candidats de chaque liste. T1	Moyenne de liste : T1 V1 : — H	Nombre de ratures exprimées par les électeurs cadres sur le nom de chaque candidat cadre.	Cadre élu (porter la mention élu et, lorsqu'il s'agit d'un salarié d'une filiale, la raison sociale de celle-ci).
CFDT : POUR UN SERVICE PUBLIC INDEPENDANT ET DYNAMIQUE <u>Paul-Henri CHARRIER</u> <u>Robert KUBELKA</u> <u>Yves PENGUY</u>		260	412	672	260 259 259	778	259,33	0 1 1	P.H.-CHARRIER
CFPC-FC. DÉFENSE DES SALARIÉS ET DU SERVICE PUBLIC. <u>Louis BOREN</u> <u>Dominique BROCARD</u> <u>Danièle LADOUIN</u>		134	260	394	134 134 134	402	134	0 0 0	
CG-SNCF - SNJ/CGT - CFA SNAT AVENIR ET INDÉPENDANCE DU SERVICE PUBLIC <u>Roger BARCHANG</u> <u>Henri LEBLANC</u> <u>Nicolas JOURDAN</u>		111	340	451	110 110 111	331	110,33	1 1 0	

Signature des membres du bureau :

(Signatures manuscrites)
 Gardou
 N. O. L...